

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

Pays Loire Beauce

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



2023, une année de transition

Depuis 25 ans, le Pays Loire Beauce mobilise les acteurs locaux des communes du territoire et facilite l'émergence de projets économiques, sociaux, énergétiques, touristiques, culturels et sportifs indispensables au bien-être de ses habitants et à son développement.

Le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) fut adopté en 2023. Lancée en 2014, l'élaboration de ce document a été perturbée par les évolutions législatives (Loi NOTRe de 2016) et le COVID 19. Adopté en juillet, le SCoT planifie les conditions économiques et sociales d'un développement pour les 20 prochaines années.

2023 a aussi connu la clôture du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2017-2023. Avec près de 200 projets soutenus générant un investissement global de plus de 24 millions d'euros, le CRST a, à son échelle, contribué à l'amélioration du cadre de vie (création d'une maison de santé à Chevilly, modernisation de plus de 6 000 ampoules d'éclairage public, plus de 20 000 arbres plantés, etc.).

L'année vit par ailleurs la fin programme européen LEADER 2014-2023, lequel permis de soutenir plus d'une trentaine de projets axés sur la biodiversité, l'énergie et le vivre ensemble (programme Watty à l'école mobilisant plus de 2 500 élèves, Festival BiodiverCiné, etc.).

Un programme se clôture, un nouveau débute. En 2023, le PETR Pays Loire Beauce lança le nouveau CRST 2023-2029 (8,6 millions de crédits), le nouveau programme LEADER 2023-2027 (836 000 € de crédits) ainsi que le plan climat air énergie territorial (dit PCAET), lequel définira des actions permettant de s'inscrire dans l'objectif national de neutralité carbone, d'adapter le territoire aux conséquences du réchauffement climatique et de développer les énergies renouvelables en complémentarité avec une nécessaire sobriété.

Frédéric CUILLERIER

Président du PETR Pays Loire Beauce



❑ Finalisation du CRST 2017-2023

26 dossiers de demande de subvention ont été validés par les élus du Bureau du PETR en 2023.

Au global sur la période 2017-2023, le CRST, doté d'une enveloppe de 8 125 000 € a permis de soutenir 189 projets ayant mobilisé 8 045 705 € de crédits régionaux, soit 99,02 % de l'enveloppe disponible.

↓ [Télécharge la liste des projets soutenus par le CRST 2017-2023](#)

Indicateurs d'évaluation :

- Investissement éligible : **24 630 944 €**
- Investissement global : **42 786 000 €**
- Emplois créés : **50**
- Emplois confortés : **90**
- Structures agricoles soutenues : **19**
- Arbres plantés : **20 644**
- Linéaire de pistes cyclables créé : **14,432 Km**
- Maison de santé pluridisciplinaire créée : **1**
- Nombre de places de crèches créées : **7**
- Nombre de places de crèches améliorées : **21**
- Nombre de places d'ALSH créées : **55**
- Nombre de places d'ALSH améliorées : **230**
- Projets d'isolation réalisés par les communes : **9**
- Surface totale des bâtiments isolés : **5 976 m²**
- Economie générée : **959 362 KWh/an**
- Emission de gaz à effet de serre évitée par ces travaux d'isolation : **220 919 KgeqCO₂**
- Nombre de luminaires d'éclairage public modernisés : **5 993**
- Economie générée : **1 620 370 KWh/an**

❑ Lancement du CRST 2023-2029

À la suite de l'appel à projets lancé par le Pays vers les communes entre septembre et décembre 2022, un total de 236 projets représentant 86 millions d'€ d'investissement pour 12 millions d'€ de subvention a été proposé au Pays Loire Beauce pour bâtir la future maquette financière du CRST 2023-2029. A noter que la Région propose une enveloppe de 8 600 000 € de crédits dans le CRST 2023-2029. Par conséquent, l'année 2023 a permis d'affiner les contours de cette maquette :

- 28 février : Bureau → échange sur une première ébauche
- 1^{er} mars : réunion d'échanges avec les bailleurs sociaux
- 14 mars : Bureau → finalisation de la maquette
- 21 mars : Comité syndical → ajustement et validation de la maquette financière
- **12 mai : fin du CRST 2017-2023**
- 6 juin : avis du Conseil de développement sur le projet CRST
- 13 juin : dépôt de la proposition de CRST à la Région
- 7 septembre : rendez-vous de négociation Région – PETR
- 16 novembre : présentation par les élus du Pays du CRST à la 5^{ème} commission régionale
- **24 novembre : vote du CRST 2023-2029 par la commission permanente régionale**
- Signature officielle : mardi 27 février 2024

Maquette financière du CRST 2023-2029

CRST 2023-2029	Total	%
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	1 004 860 €	12%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	1 400 000 €	16%
C : MAILLAGE URBAIN ET RURAL	2 250 000 €	26%
D : STRATEGIE BIODIVERSITE	442 100 €	5%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE	2 050 000 €	24%
ENVELOPPE FONGIBLE	653 040 €	8%
ANIMATION TERRITORIALE	300 000 €	3%
Sous-total hors A VOS ID	8 100 000 €	94%
F : A VOS ID	500 000 €	6%
ENVELOPPE TOTALE DU CONTRAT	8 600 000	100%

50% de l'enveloppe disponible est fléché vers le bloc transition (biodiversité, sobriété énergétique, mobilité, circuit alimentaire et diversification agricole, friches...)



Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Signé en 2021, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) est basé sur les orientations stratégiques suivantes :

- ➔ Economiser les ressources du territoire (air, eau, énergie, foncier), préserver ses richesses, sa faune, sa flore, sa biodiversité
- ➔ Mettre en valeur le territoire pour le rendre plus attractif : paysages, tourisme, espaces publics, emploi, formation, économie (de proximité, circulaire), agriculture, numérique, habitat
- ➔ Développer un maillage de continuités douces alliant mobilité et biodiversité (trame verte et bleue)
- ➔ Renforcer la solidarité au sein du territoire (Santé, services à la population, sport, culture, Petites Villes de Demain, prévention des risques)

Un comité de pilotage s'est réuni le 6 février 2023 en présence de Mme la Préfète du Loiret et de la région Centre-Val de Loire, des élus de la Communautés de Communes de la Beauce Loirétaine, celles des Terres du Val de Loire et du PETR Pays Loire Beauce. Cette réunion a permis de faire un bilan de la première année d'activité des CRTE, de définir les priorités 2023, de sélectionner les projets structurants matures en 2023, inscrits ou à inscrire au CRTE et d'échanger avec l'Etat, le Département, la Région et le territoire. Une présentation du fonds vert a également été réalisé.

Programme Leader 2014-2022



Finalisation du programme 2014-2023

Le comité de programmation s'est réuni le 7 février pour analyser 15 demandes de subvention, marquant ainsi la dernière possibilité de programmer des demandes sur le programme LEADER 2014-2023.

Indicateurs d'évaluation :

Au total sur la période 2014-2023, le GAL Loire Beauce a connu l'activité suivante :

- 65 dossiers déposés auprès du GAL,
- 52 dossiers avec avis d'opportunité favorable
- 52 dossiers conventionnés

- Investissement global : **2 229 274 €**

- **Crédits engagés (conventionné) : 1 276 772,44 € soit 99,01 % de l'enveloppe disponible,**

Intégrer la maquette financière 2014-2023 (intégrant les crédits complémentaire) :

N°	Intitulé	Nbre de dossiers	Enveloppe FEADER	%	FEADER engagé (convention)	% Maquette engagé
1	Réseau prospectif durable	7	176 200 €	14%	196 306,62 €	15%
2	Efficacité énergétique et économies d'eau	4	135 500 €	10%	78 405,78 €	6%
3	Continuités écologiques et consommations responsables	12	207 900 €	16%	188 440,14 €	15%
4	Agriculture durable	4	100 000 €	8%	99 624,46 €	8%
5	Culture et dialogue	8	199 000 €	15%	242 048,16 €	19%
6	Coopération	9	148 400 €	12%	144 047,62 €	11%
Sous-total (fiches 1 à 6)		44	967 000 €	75%	948 872,78 €	74%
7	Animation et fonctionnement du GAL	8	322 500 €	25%	327 899,66 €	26%
TOTAL (fiches 1 à 7)		52	1 289 500 €	100%	1 276 772,44 €	100%

↓ [Télécharge la liste des projets soutenus par le programme LEADER 2014-2023](#)

❑ Lancement du programme LEADER 2023-2027

Le PETR Pays Loire Beauce a déposé en septembre 2022 une candidature au titre du programme LEADER 2023-2027. Dans un courrier en date du 3 mars 2023, la Région Centre-Val de Loire a :

- confirmé le PETR Pays Loire Beauce en tant que structure porteuse du GAL (Groupe d'Action Locale) Loire Beauce.
- Précisé l'enveloppe allouée au GAL : 837 000 € sur la période 2023-2027

En réponse aux demandes de la Région, le GAL Loire Beauce a précisé sa nouvelle maquette financière en cohérence avec sa stratégie :

« transition écologique, énergétique et participation citoyenne : le Pays Loire Beauce s'engage ! »

Axes stratégiques		Objectifs		Fiches-actions	Enveloppe FEADER	%
1	Engager une dynamique collective en faveur de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation des écosystèmes	1.1	Développer les solutions fondées sur la nature pour préserver les ressources naturelles du territoire et accroître sa résilience	1 Restaurer et gérer les écosystèmes dans leur diversité	167 400 €	20 %
		1.2	Soutenir les filières locales environnementales dont les savoir-faire permettent de s'adapter aux conséquences du changement climatique	2 Favoriser le développement de filières locales environnementales	125 550 €	15 %
2	Accompagner la société vers la sobriété énergétique et rendre possible une production d'énergies renouvelables de proximité.	2.1	Se diriger collectivement vers une société sobre et efficace en matière d'énergie	3 Développer la sobriété énergétique et les énergies renouvelables en faveur d'une transition décarbonée	125 550 €	15 %
		2.2	Promouvoir les systèmes d'énergie renouvelable pour favoriser le passage à l'action			
3	Valoriser le terroir et soutenir les transitions environnementales par la culture, l'accès à l'agriculture et l'alimentation et le tourisme.	3.1	Soutenir une culture locale de transition axée autour de marqueurs du territoire, de lieux de rencontre et de l'implication citoyenne	4 Culture de proximité et participation citoyenne en faveur des transitions durables et rurales	83 700 €	10 %
		3.2	Renforcer la production alimentaire locale, sa valorisation et l'accès des populations à celle-ci	5 Valoriser le terroir au travers de l'alimentation locale et du tourisme durable	83 700 €	10 %
		3.3	Accompagner le développement de secteurs-clés du tourisme favorisant l'identité du territoire			
4	Thématiques transversales et fonctionnement	4.1	Soutenir la coopération dans les projets	6 Coopération régionale	41 850 €	5 %
		4.2	Disposer d'une ingénierie locale afin d'accompagner l'émergence de projets en lien avec la stratégie du GAL	7 Coopération nationale et internationale		
				8 Animation et fonctionnement du GAL	209 250 €	25 %
ENVELOPPE TOTALE					837 000 €	100%

Profitant du lancement d'une nouvelle programmation LEADER, Le GAL Loire Beauce a engagé à l'été 2023 un processus de renouvellement des membres du comité de programmation (qui souhaite partir ? Qui souhaite rester ?).

La composition de ce nouveau comité de programmation a été actée en comité syndical du 4 octobre :

COLLEGE PUBLIC			
TITULAIRE	COMMUNE	SUPPLEANT	COMMUNE
BATAILLE Muriel	Tournois	FAUGOUIN Michel	Chaingy
BRET Odile	Beauce-la-Romaine	BEDIOU Jean-Paul	Beauce-la-Romaine
BESNARD Bernadette	Le Bardon	PELE Denis	Saint-Péravy-la-Colombe
CAZEAUDUMEC Clarisse	Cléry-St-André	ANTOINE Jean Paul	Tavers
CUILLERIER Frédéric	Saint Ay	MANCHEC Elisabeth	Coulmiers
ECHEGUT Patrick	Baule	LASNE DARTIALH Brigitte	Baule
GARCIA Juanito	Beaugency	ROUSSARIE Jean Paul	Huisseau-sur-Mauves
POINTERAU Thomas	Epieds-en-Beauce	VIVIER Bruno	Charsonville
COLLEGE PRIVE			
TITULAIRE	STRUCTURE	SUPPLEANT	STRUCTURE
BERRUET Magali	Les Fous de Bassan !	RUFFIER Maeva	Les Fous de Bassan !
BOIZARD Adeline	Collectif gares du val de Loire	CAMUS Sébastien	Conseil de développement
COGNEAU Gérard	Association Valimage	BOUR Marie-Dominique	AMAP Terres d'Ardoux
CREUSILLET Marie France	Association CaféCiCré	COROLEUR Danièle	Conseil de développement
DUMERY Rémi	Agriculteur Boulay-les-Barres	PERDEREAU Baptiste	Agriculteur Beauce-la-Romaine
GASNIER Laurent	Hommes et Territoires	LESAGE Jérôme	Hommes et Territoires
GOND Frédéric	Agriculteur Tavers	LECOMTE Camille	Agriculteur Beauce-la-Romaine
POINTERAU François	Racines du Pays Loire Beauce	DANSE Claude	Racines du Pays Loire Beauce
POWER John	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier	Loiret Nature Environnement
COLLEGE INVITÉS			
FISCHER Karin	Conseillère régionale référente	JACQUET David	Conseiller régional
BUXERAUD Frédéric	Région (service FEADER)	FRAGNET Mélyne	Instructrice Région

Le PETR Pays Loire Beauce et la Région Centre-Val de Loire ont officiellement signé la convention LEADER le 12 décembre 2023 à Bellegarde :



Le GAL Loire Beauce a été représenté à Bruxelles au congrès européen des territoires LEADER, lequel s'est tenu les 18 et 19 décembre 2023 :



Stratégie biodiversité 2021-2031

□ BiodiverCiné

○ Edition 2023

✓ 1^{ère} session à Lailly-en-Val – jeudi 2 novembre 2023

Une projection a eu lieu salle de Lisotte en présence de Valimage, des Fous de bassan ! et Loiret Nature Environnement. Cet évènement a réuni 60 participants. Produit dans le cadre d'une résidence d'artiste encadrée par Valimage, le film « la biodiversité, une espèce rare », réalisé par Nicolas Témiaux, a été présenté pour la première fois au public, lequel a pu échanger avec l'artiste.



✓ 2^{ème} session à Cercottes – mercredi 8 novembre 2023

Une projection a eu lieu salle l'Orée des Marronniers en présence de Valimage, des Fous de bassan ! de Loiret Nature Environnement, de la FEDRON Centre-Val de Loire et de l'artiste Nicolas Témiaux. Cet évènement a réuni 40 participants.



✓ 3^{ème} session à Beauce-la-Romaine – vendredi 12 janvier 2024

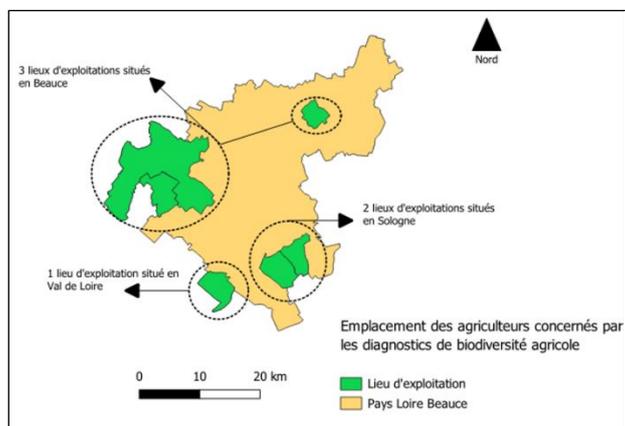
Une projection a eu lieu à la salle polyvalente d'Ouzouer-le-Marché en présence de Valimage, des Fous de bassan ! de Loiret Nature Environnement, de la FEDRON Centre-Val de Loire et de l'artiste Nicolas Témiaux. Cet évènement a réuni plus de 70 participants.



❑ **Diagnostics de Biodiversité Agricole**

Faisant suite à un marché passé avec la Chambre d'agriculture du Loiret et Loiret Nature Environnement, l'élaboration des diagnostics de biodiversité agricole a été lancée en janvier 2023. Ces diagnostics doivent permettre de :

- Réaliser un état des lieux des exploitations (récolte de données, cartographie des aménagements et corridors écologiques existants et de leur état de conservation, identification des espèces patrimoniales quand elles sont repérées, identification des parcelles et/ou milieux naturels potentiellement favorables à la biodiversité sur l'exploitation et ses abords immédiats, bilan des pratiques agronomiques (sur les parcelles cultivées) et de gestion (sur les milieux semi-naturels annexes) et de leurs impacts sur la biodiversité.
- Elaborer un plan d'actions intermédiaire contenant une cartographie des aménagements et corridors écologiques qui pourraient être conservés, créés et/ou restaurés en fonction des situations notamment au regard de la cartographie de la trame verte régionale ou locale. Ce plan comprendra également un descriptif des pratiques agricoles à conserver, modifier, améliorer et des mesures de gestion favorisant la biodiversité ainsi que des indicateurs de réalisation à compléter par l'exploitant,
- D'animer un temps d'échange significatif avec les exploitants bénéficiaires du diagnostic sur les pratiques agronomiques à faire évoluer, les aménagements à réaliser, etc. Ce temps d'échange sera animé de façon collective par les prestataires agronome et naturaliste en présentiel au sein de chaque exploitant afin de présenter la version définitive du plan d'actions réajustés à la suite de l'échange avec l'exploitant
- Communiquer autour des supports pédagogiques lors de deux temps d'échanges collectifs avec les agriculteurs intéressés par la démarche (un sur chaque communauté de communes) et d'un temps de bilan à destination du comité de programmation



Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

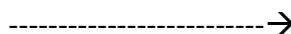
Lancée le 7 décembre 2022, la consultation réalisée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée pour élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial s'est clôturée le 31 janvier 2023. À la suite des auditions réalisées par la commission marché à procédure adaptée le 27 février 2023 auprès des quatre prestataires ayant répondu à la consultation, le bureau d'études BL Evolution a été retenu.

Compte tenu de l'absence de chargé de mission sur le poste, le PCAET n'a pu être véritablement lancé le 7 juin 2023 au Bardon.



À l'été 2023, une enquête en ligne permettant d'identifier la pratique des habitants et la perception des actions des collectivités menée en matière de transition a obtenu plus de 170 contributions. En parallèle, un forum d'échange et de diffusion de l'information a été mis en place :

<https://planclimat-paysloirebeauce.fr>



À la suite de la finalisation du [diagnostic PCAET](#) en octobre 2023, des ateliers d'échanges sur la stratégie à mener ont été organisés à Gidy le 15 novembre 2023 :



Ces ateliers ont permis d'affiner les contours de la stratégie, laquelle a été présentée aux élus lors du [comité syndical du 13 décembre](#). Cette [stratégie PCAET](#) a ensuite été actée lors du comité de pilotage du 23 janvier 2024.

Watty à l'école

Dans l'objectif de sensibiliser les habitants à la nécessité de s'inscrire dans une démarche de transition, le Pays Loire Beauce a déployé sur l'année scolaire 2023-2024 le programme « Watty à l'école », en lien avec le partenaire EcoCO2, lequel a recruté l'association Loiret Nature Environnement pour réaliser l'animation dans les écoles volontaires du territoire.

Pour mémoire, le programme « Watty à l'école » a été sélectionné en juillet 2012, par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à la suite de l'appel à projet sur les programmes d'information CEE (Certificats d'Economies d'Énergie). Il vise à rendre les enfants acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison.

Ainsi, sur l'année scolaire 2023-2024, le programme Watty à l'école mobilise 2 535 élèves, 110 classes et 24 écoles. Chaque classe bénéficiera de trois animations portant sur les thématiques suivantes : l'eau, les déchets, l'éclairage et démarche écocitoyenne.

La plus-value du Pays Loire Beauce sur ce dispositif a été de mobiliser les maires des communes et de solliciter les financements publics (fonds européens LEADER, Département du Loiret) pour faire en sorte que le projet ne coûte rien aux communes qui participent à l'opération.



Programme LIFE_LETSGO4CLIMATE



Depuis 2021, le Pays Loire Beauce est engagé en tant que bénéficiaire associé auprès de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre de sa candidature au projet [LIFE LetsGo4Climate](#). Le projet LIFE vise à :

- Décentraliser la gouvernance de l'énergie ;
- Faire monter en capacité les collectivités et les animateurs territoriaux sur ces sujets ;
- Renforcer le recours aux sources d'énergie renouvelable et diminuer la consommation énergétique collective et individuelle, de façon à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire ;
- Développer et promouvoir des outils d'aide à la décision pour les collectivités locales et les acteurs économiques.

A termes, ce sont 18 territoires qui bénéficieront de cet accompagnement. Celui-ci doit notamment permettre d'engendrer à l'échelle régionale la création de :

- 54 « petites » et 18 « grosses » installations de production d'énergie renouvelable électrique ;
- 12 installations de méthanisation ;
- 12 installations de biomasse (hors méthanisation) ;
- 12 installations de géothermie de surface.

Faisant suite à la définition d'un panel citoyen, puis à la participation de ce panel citoyen à 3 ateliers en 2022, un 4^{ème} atelier (intitulé « notre transition ») a été organisé le jeudi 5 janvier 2023 à Gidy. L'objectif était d'outiller les participants pour mieux comprendre l'énergie qui les entoure et les soutenir dans la réalisation de projets collectifs, imaginés et portés par eux-mêmes. Le champ des possibles est large : production d'une énergie renouvelable locale à partir de panneaux solaires, d'une chaufferie bois ou même d'une unité de méthanisation, promotion du vélo ou du covoiturage, réflexion sur l'habitat ou l'alimentation, actions pour le zéro-déchet ou la réutilisation...



A l'issue des ateliers, les participants pourront bénéficier d'un accompagnement et de l'ingénierie des partenaires du projet (Région Centre-Val de Loire, territoire accueillant les ateliers, Énergie Partagée Association...).



Ces quatre premiers ateliers ont permis l'émergence et la structuration de 6 collectifs LIFE

- **Sensi carbone** ; dont l'objectif est de sensibiliser à la réduction des gaz à effet de serre, notamment en passant par des interventions lors d'évènements locaux
- **Compost et vous** ; dont l'objectif est de promouvoir d'abord le compostage collectif
- **Deuxième vie** ; dont l'objectif est la création d'un espace de mutualisation / réparation d'objets / ressourcerie
- **mutualisation zone sud** ; dont l'objectif est de réfléchir à l'organisation d'une collecte de déchets
- **les Simones** ; dont l'objectif est le développement du covoiturage au quotidien
- **production d'ENR** ; dont l'objectif est de créer une (ou plusieurs) unité de production d'énergie renouvelable citoyenne

Après une période de latence dû notamment à l'absence de chargé de mission PCAET, ces collectifs ont courant 2023 été réactivé : organisation de plusieurs réunions d'échange, participation à la fête des possibles (octobre), invitation aux ateliers portant sur la stratégie du PCAET, etc.



Atelier du 4 juillet 2023



Atelier du 6 septembre



Affiche « fête des possibles »

Le projet LIFE LETsGO4Climate vise également à développer les « **Conversations Carbone** ». Les « **Conversations Carbone** » ? C'est une approche originale pour accompagner les individus vers des modes de vie moins émetteurs de gaz à effet de serre. Elles prennent la forme d'ateliers participatifs, encadrés par deux animateurs certifiés. Chaque séance alterne entre informations techniques, discussions et jeux, au sein d'un petit groupe.

Cinq binômes ont été recrutés et formés pour animer plusieurs cycles de conversations carbonées avec des habitants volontaires et motivés.



[Voir la vidéo sur YouTube](#)

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- ❑ **Présentation en commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)**
 - Mardi 24 janvier 2023 – CDPENAF du Loiret
Présentation du SCoT devant les membres de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers du Loiret.
 - Jeudi 9 février 2023 – CDPENAF du Loir-et-Cher
Présentation du SCoT devant les membres de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers du Loir-et-Cher.



❑ Finalisation du COT ENR 2.0 (2021-2024)

A la suite d'un COT EnR 1.0 réussi, le PETER Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et le PETER Pays Loire Beauce assurent depuis le 1^{er} juillet 2021 la mise en œuvre du « Contrat d'Objectif Territorial 2.0 pour les Energies Renouvelables Thermiques » (COT ENR 2.0).

Depuis juillet 2021, 63 porteurs de projets ont été rencontrés, 40 notes d'opportunités réalisées, 10 études de faisabilités sont en cours de réalisation, 11 ont déjà été restituées.

La chargée de mission en charge du COT ENR (basé au PETER Forêt d'Orléans-Loire-Sologne), en lien étroit avec les agents de développement des deux PETER et le chargé de mission chaleur renouvelable (basé à FIBOIS) ont mobilisé les porteurs de projets (Acteurs institutionnels, économiques, de la santé, du tourisme, du milieu agricole, etc.).

❑ Rencontres avec les porteurs de projets

63 porteurs de projets ont été rencontrés à une ou plusieurs reprises depuis 2021 :

Communes (x 45)

- | | | |
|-------------------------|------------------------|------------------------|
| - Ardon | - Dry | - Neuville-aux-Bois |
| - Artenay | - Fay-aux-Loges | - Patay |
| - Baccon | - Férolles | - Rebréchien |
| - Baule | - Germigny | - Saint-Ay |
| - Beauce-la-Romaine | - Huêtre | - Saint-Lyé-la-Forêt |
| - Beaugency | - Ingrannes | - Saint-Martin-d'Abbat |
| - Bray-Saint-Aignan | - Jouy-le-Potier | - Sandillon |
| - Bouzy-la-Forêt | - La Ferté-Saint-Aubin | - Sigloy |
| - Cercottes | - Le Bardon | - Sully-sur-Loire |
| - Cerdon | - Les Bordes | - Tavers |
| - Charsonville | - Loury | - Trinay |
| - Châteauneuf-sur-Loire | - Marcilly-en-Villette | - Vannes-sur-Cosson |
| - Cravant | - Mareau-aux-Prés | - Viglain |
| - Dampierre-en-Burly | - Messas | - Vitry-aux-Loges |
| - Donnery | - Meung-sur-Loire | - Villorceau |

Communautés de Communes (x 5)

- Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
- Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine
- Communauté de Communes du Val de Sully
- Communauté de Communes de la Forêt
- Communauté de Communes des Loges

Entreprises (x 6)

- Domaine de La Motte Melleray (Donnery)
- Entreprise ZEFAL (Jargeau)
- Entreprise OBM (Chevilly)
- Château de Meung-sur-Loire
- Entreprise OEBA (Fay-aux-Loges)
- Entreprise METHIVIER (Bray-Saint-Aignan)

Agriculteurs (x 3)

- EARL Val de Flux (Lailly-en-Val),
- GAEC Jaeck (Marcilly-en-Villette)
- EARL de la Queuvre (Férolles)

Etablissements de santé (x 3)

- EHPAD du Trianon (Patay)
- APAJH 45 (Meung-sur-Loire)
- IME de Châteauneuf-sur-Loire /Lorris

Etablissements d'enseignement

- Ecole Sainte-Marie et Collège Saint-Joseph à Saint-Benoit-sur-Loire

☐ Organisation de 8 visites

Considérant que la visite d'une installation d'énergie renouvelable pourrait faciliter la prise de décision des porteurs de projets, six visites ont été organisées entre 2021 et 2024.

➤ 20 octobre 2021 : Huisseau-sur-Mauves (bois) et Mareau-aux-Prés (géothermie)

Huisseau-sur-Mauves : chaufferie bois plaquette et du réseau de chaleur sur 6 bâtiments.



Mareau-aux-Prés : géothermie/nappe pour la salle polyvalente et réseau de chaleur lié.



➤ 8 décembre 2021 : GAEC Coladan (bois énergie)

A St-Aignan-le-Jaillard, démonstration de séchage de maïs à partir d'une chaudière Blinder bois plaquette avec échangeur pour éviter les inconvénients et risques du séchage en flamme directe.



➤ **25 janvier 2022 : L'Oréal logistique (Vennecy)**

Sur la ZA Cosmetic Park à Vennecy, la société l'Oréal a décidé de recourir intégralement à de la chaleur renouvelable pour le chauffage et rafraîchissement du bâtiment avec l'installation d'une chaufferie bois pour le chauffage de locaux logistiques et d'une géothermie sur sondes pour les bureaux.



➤ **16 mars 2022 : l'Agora à Beaugency (géothermie)**

A Beaugency, installation d'un système de géothermie sur nappe à l'Agora, bâtiment regroupant plusieurs activités et services publics pour les habitants.



➤ **27 avril 2022 : visite à Dadonville d'un réseau de chaleur géothermie pour une école et une salle des fêtes**

Il a été proposé aux visiteurs une visite en 3D d'une installation géothermique via des casques de réalité virtuelle.



➤ **Jeudi 9 février 2023 : visite de l'installation de géothermie de Saint-Maurice-sur-Fessard**

➤ **9 novembre 2023 : visite de l'installation géothermique du gymnase de Fay-aux-Loges**



➤ **Mardi 21 novembre 2023 : visite du réseau de chaleur biomasse de Neuville-aux-Bois**



En parallèle, les Territoires ruraux de l'Orléanais ont massivement relayé l'invitation à l'ADEME tours organisée entre le 6 et 17 mars 2023.

Ces visites ont permis de contribuer à répondre aux objectifs suivants :

- Assurer une répartition géographique juste de ces visites pour permettre aux plus grands nombres de personnes d'y participer,
- Proposer la visite d'installations géothermiques et en bois énergie,
- Faciliter la diffusion d'articles sur les énergies renouvelables dans la presse,
- Tenter, dans la mesure du possible, de calquer ces visites avec les saisons : géothermie (et géocooling permettant le rafraîchissement) en période de forte chaleur
- Multiplier les exemples avec : des types différents de bâtiments publics, des installations agricoles et des installations dans des bâtiments industriels

Rencontres avec les partenaires

Rencontres avec les partenaires

Un total de **16** rencontres organisées avec les partenaires et « têtes de réseaux » pour diffuser l'information sur les possibilités offertes par le COT ENR :

- Réunion table ronde à Sougy : 10 juin 2021
- Réunion de la 4ème rencontre des COT ENR à Blois : jeudi 25 novembre 2021
- Signature à Vennecy de la convention entre FIBOIS et les trois COT ENR du Loiret et visite de la base logistique de L'Oréal : mardi 25 janvier 2022
- Réunion FIBOIS : 3 février 2022
- Réunion entre FIBOIS, l'AFPG et les acteurs départementaux : 6 mai 2022
- Réunion intermédiaire COT EnR et ADEME : 2 juin 2022
- Réunion visio avec chargés de mission économique : 3 octobre 2022
- Réunion visio avec les chargés de mission économique des communautés de communes (lundi 3 octobre 2022)
- Participation à la 5ème rencontre régionale des COT ENR à Vierzon (jeudi 24 novembre 2022)

- Rencontre avec les ingénieurs de CAP LOIRET, l'ADEME, les territoires ruraux de l'Orléanais, FIBOIS et l'ADIL (jeudi 5 janvier 2023)
- ADEME Tour (6 et 7 mars 2023)
- Rencontre avec les développeurs territoriaux de CAP LOIRET, l'ADEME, les territoires ruraux de l'Orléanais, FIBOIS et l'ADIL (lundi 27 mars 2023)
- Point technique avec les ingénieurs de CAP Loiret (lundi 2 mai 2023)
- Réunion animateurs multiENR organisée par FIBOIS et l'AFPG (jeudi 4 mai 2023)
- Réunion intermédiaire COT EnR et ADEME (22 juin 2023)
- Intervention lors de la réunion sur les leviers d'accompagnement de la transition écologique organisée par la DDT à destination des élus (5 février)

Rappel des objectifs fixés par l'ADEME sur le COT 2.0

Objectifs fixé par l'ADEME aux Territoires ruraux de l'Orléans en termes de :

- production en MWh EnR : **8 432**
- nombre d'installation de production : **10**
- nombre d'installations de production EnR hors bois énergie : **3**

Résultats obtenus (indicateurs techniques et financiers)

Energie	Nombre d'installations	Installations déjà financées	Production MWh
BOIS ENERGIE	2	L'Oréal logistique (Venecy)	3 519
		Hôtel de la Place de Germigny des Prés	52
GEOTHERMIE	2	Gymnase de Fay-aux-Loges	72
		Maquet à Ardon	636
SOLAIRE THERMIQUE	0	-	0
CHALEUR FATALE	2	Atelier INOVE à Saint-Denis-de-l'Hôtel	1 272
RESEAU DE CHALEUR		TEREOS à Artenay	3 000
TOTAL	6	TOTAL	8 551

Synthèse du suivi des objectifs

- 8 551 MWh => 101 % de l'objectif atteint
- 6 installations réalisées => 60% de l'objectif en nombre de projets
- 4 installations de production EnR hors bois énergie => objectif dépassé

Les objectifs de ce COT ENR 2.0 ont été atteint voir dépassé, permettant ainsi de candidater à un « Contrat de chaleur renouvelable » (nouveau nom des COT ENR).

Conseil de développement

Après avoir été renouvelé lors du [Comité syndical du 22 septembre 2022](#), le Conseil de développement du PETR Pays Loire Beauce, mutualisé avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et celle de la Beauce Loirétaine, s'est réuni à 5 reprises en 2023 : le 3 mai, le 1^{er} juin, le 5 septembre, le 30 octobre et le 11 décembre.

Le Conseil de développement a formulé en juin 2023 un avis sur le projet de CRST 2023-2029 proposé par le Pays Loire Beauce à la Région Centre-Val de Loire :

« Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2017-2023 a permis de soutenir près de 200 projets, générant plus de 24 millions d'euros d'investissement sur le territoire avec des retombées extrêmement positive en matière d'emplois, d'économies d'énergie, de création de pistes cyclables, de diversification agricole et de services à la population.

L'élaboration du CRST 2023-2029 s'inscrit dans un contexte marqué par la répercussion de la crise sanitaire de 2020, l'impact de la guerre en Ukraine notamment sur le prix de l'énergie, l'accentuation des effets du réchauffement climatique (et ses conséquences en matière de gestion de l'eau). La maquette proposée pour la période 2023-2029 tient compte de ce contexte : 24% des crédits sur le plan climat énergie, 9% sur la requalification de friches, 8% sur la mobilité durable. 5% des crédits sont fléchés vers la biodiversité. En la matière, le Conseil de développement souhaite davantage d'actions concrètes : plantations d'arbres, de haies, agroforesterie, restauration des trames verte et bleue, mise en place de jachères fleuries, création de mares, etc. Par ailleurs, le Conseil de développement note l'intérêt de travailler sur la valorisation du patrimoine, en lien avec l'économie touristique. Enfin, le Conseil de développement note l'intérêt de soutenir les initiatives citoyennes notamment celles de faible envergure.

Le Conseil de développement, au cours de la réunion du jeudi 1er juin 2023 émet, à l'unanimité des présents et représentés, un avis favorable sur le projet de CRST 2023-2029 et souligne que ces options sont pertinentes tant à moyen qu'à long terme. »

Le Conseil de développement s'est ensuite défini deux axes de travail :

- Forêt de Miyawaki
- La sensibilisation des scolaires à la biodiversité

Il a été proposé aux membres du Conseil de développement d'intégrer le groupe de travail « biodiversité » composé d'élus.

Suivi administratif du PETR

Suivi administratif et budgétaire du PETR : organisation du débat d'orientations budgétaires, préparation du budget primitif 2023 et du compte administratif 2022, suivi du budget et de la trésorerie en 2023, ...

Gestion des ressources humaines : l'année fut marquée par le départ en janvier de la chargée de mission énergie climat, de son remplacement en mai, puis par le départ en novembre du chargé de mission plan climat. Le poste de chargé de mission Plan climat est d'onc rester vacant pendant près de 6 mois ; compliquant ainsi la bonne avancée des actions énergie-climat.

La chargée de mission LEADER & biodiversité a également quitté la structure en juillet (après trois années de service) et a été remplacée en juin (permettant d'assurer un tuilage nécessaire compte tenu de la technicité du poste).

Participation aux réunions d'information des agents de développement de la Région Centre Val de Loire (SRADDET, A VOS ID, CRST, OXYGENE, réseau des développeurs...), à la réunion de l'A3P, ...

Partenariats / travaux / divers

➤ **Communication**

- **Site Internet** : mise en ligne du nouveau site internet (mise à jour des rubriques, des actualités, etc.)
- **Réseau** : animation du compte Facebook et LinkedIn
- **Presse** : transmission d'article de presse aux correspondants locaux.

➤ **Contacts avec les partenaires**

Région Centre-Val de Loire, ADEME, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne (et les autres PETR du Loiret), TOPOS, Orléans Métropole, Chambre d'Agriculture, Loiret Nature Environnement, association Hommes et Territoires, FREDON Centre-Val de Loire, association Valimage, associations locales, FIBOIS Centre-Val de Loire), Géoqual, Direction Départementale des Territoires, Banque des territoires, territoires voisins, Conseil départemental du Loiret, Hydrogène O Centre, etc.

➤ **Conférence des territoires de l'Orléanais**

Participation du PETR Pays Loire Beauce à la conférence des territoires de l'Orléanais le 5 juillet 2023 à Sougy, en présence de la Communauté de la Communes de la Beauce Loirétaine, de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, de la Communauté de Communes des Portes de Sologne, de la Communauté de Communes de la Forêt, du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, d'Orléans Métropole. Cette conférence a été animée par TOPOS, l'agence d'urbanisme de l'Orléanais.



➤ **Echanges**

Nombre de courriers envoyés : **63**

Nombre de mail envoyés : **8 179**

Réunions organisées : **44**

Rendez-vous avec partenaires et porteurs de projets : **74**

Réunions téléphoniques ou vision (Zoom, Teams, etc.) : **48**

Participation à des Webinaires : **10**

Formation : **2**

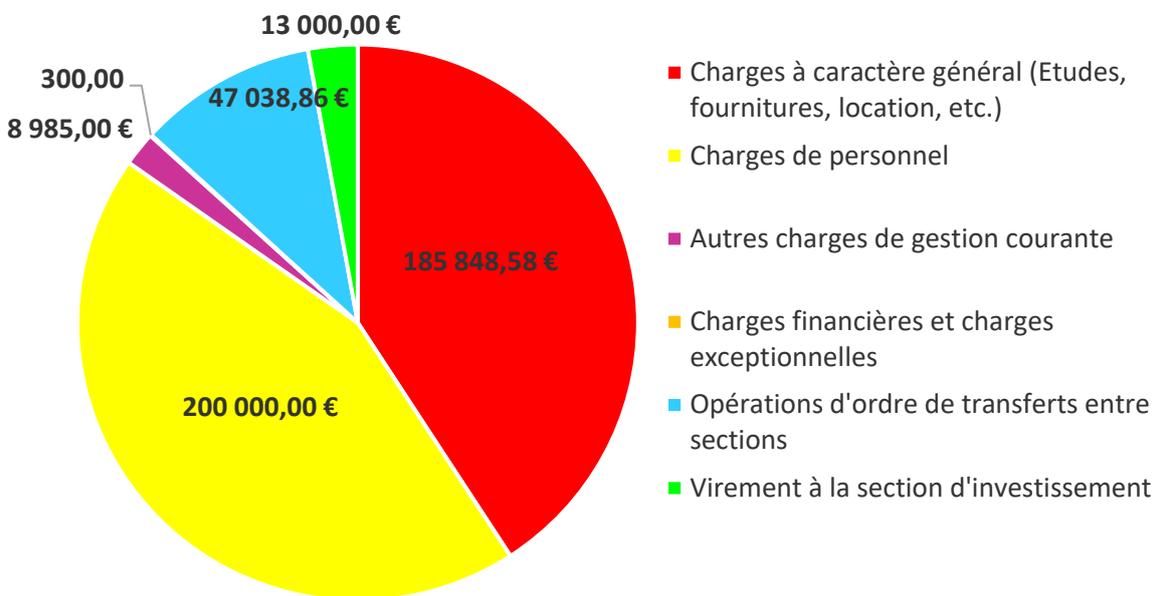
327 mandats pour un montant total de **402 195,29 €**.

40 titres pour un montant total de **390 101,29€**

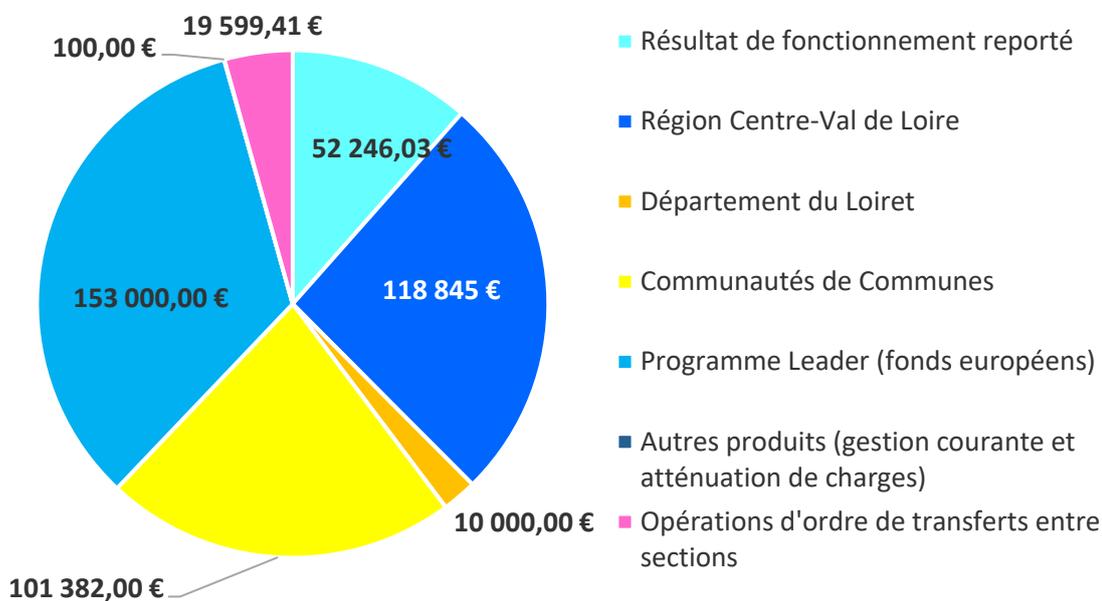
Télétravail et bilan carbone : 67,5 jours télétravaillés ; 570 Km de trajet en voiture évité ; environ 117 KgCO2 évité.

Budget 2023

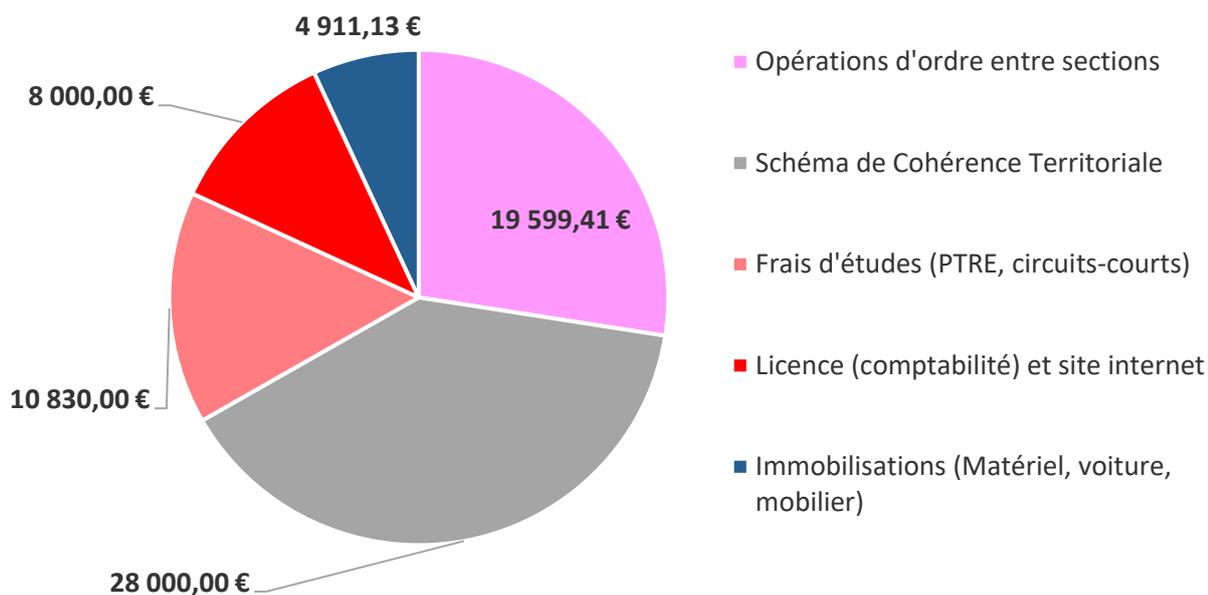
Dépenses de fonctionnement : 455 172,44 €



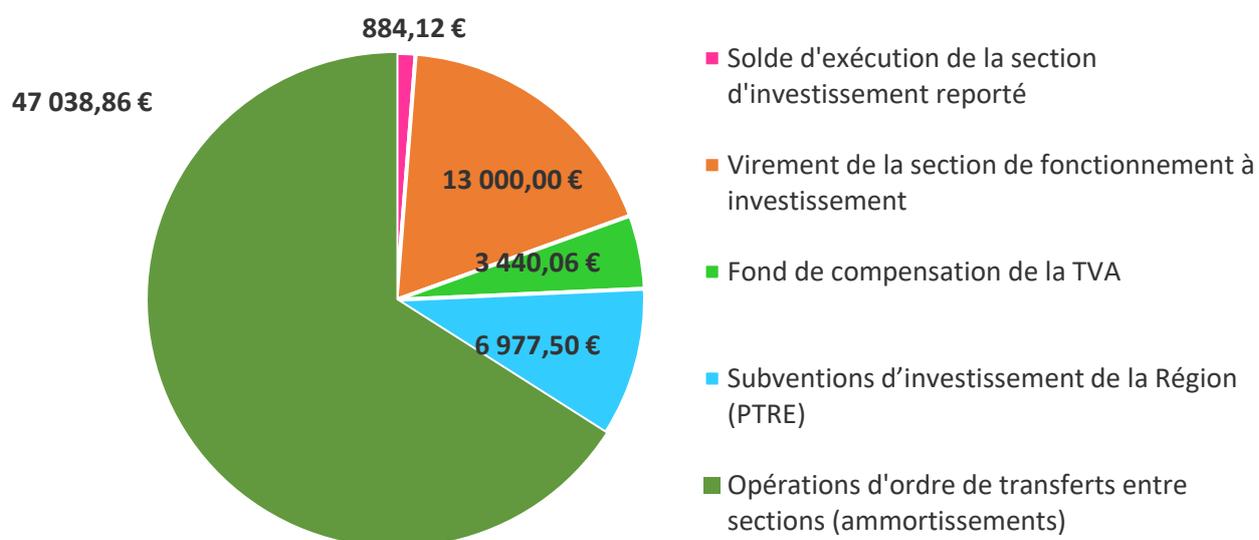
Recettes de fonctionnement : 455 172,44 €



Dépenses d'investissement : 71 340,54 €



Recettes d'investissement : 71 340,54 €



PAYS LOIRE BEAUCE ■ Consultation sur le Schéma de cohérence territoriale

« Planifier sur vingt ans »

Frédéric Cuillerier, président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Loire Beauce, en charge du SCoT présente l'intérêt de la démarche et de la consultation des habitants.

ENTRETIEN

■ Quel est le rôle du SCoT ?

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) cadre et oriente pour les vingt ans à venir l'ensemble des sujets suivants : organisation de l'espace, urbanisme, consommation foncière, habitat et logement, mobilités, développement économique et aménagement commercial, environnement et biodiversité, énergie et climat, risques...

Outil de planification, ce document a été élaboré en concertation avec les élus des communes et des intercommunalités, les partenaires et les personnes publiques associées (Région, État...). Les habitants ont également été associés à l'occasion de réunions publiques qui ont eu lieu en 2022.

■ **Comment les habitants peuvent-ils se saisir de cet outil ?** Le Pays Loire Beauce organise une enquête publique entre 11 avril et



ENQUÊTE. Le Pays Loire Beauce, présidé par Frédéric Cuillerier, consulte les habitants sur le schéma d'avenir du territoire.

le 12 mai. Elle va permettre aux habitants de consulter les documents du SCoT et, surtout, de l'enrichir en formulant des propositions et des observations. À l'issue de cette enquête, les élus du territoire approuveront le document.

■ **Où consulter le dossier ?** Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier « papier » du SCoT est consul-

table au siège du Pays Loire Beauce à Saint-Ay ainsi que dans six mairies du territoire (Beaugency, Meung-sur-Loire, Cléry-Saint-André, Beauce-la-Romaine, Patay et Artenay). Le dossier « numérique » est consultable sur le site Internet (www.paysloire-beauce.fr).

■ **Où rencontrer les commissaires enquêteurs ?** Une

commission d'enquête, composée de trois membres, a été désignée par le tribunal administratif. Ces commissaires enquêteurs tiendront vingt-deux permanences au total, dans les six mairies précitées ainsi qu'au siège du Pays Loire Beauce. ■

► **Pratique.** Dates et lieux de permanence des commissaires enquêteurs sur www.paysloirebeauce.fr (rubrique SCoT - enquête publique). Possibilité d'exprimer ses remarques sur les registres d'enquête à disposition au siège du Pays Loire Beauce et dans les six mairies citées ; par voie postale au siège du Pays Loire Beauce (2 rue du général Lucas 45130 Saint-Ay) ou par mail à direction@paysloirebeauce.fr

INFO PLUS

Territoire. Le Pays Loire Beauce compte 67.000 habitants, 48 communes et deux communautés de communes (Beauce loirétaine et Terres du Val de Loire). Situé à la fois sur la Beauce, le Val de Loire et la Sologne, il bénéficie d'une forte attractivité, économique et résidentielle. Le SCoT vise à maîtriser, organiser et planifier son développement tout en améliorant la qualité de vie.

LE BARDON ■ Trouver comment s'adapter au changement climatique

Des ateliers sur le plan climat

Mercredi, la maire Mazy-Vilain a accueilli une trentaine d'élus et d'agents à la salle des fêtes. Objectif : réfléchir à l'adaptation au changement climatique.

Il s'agissait d'un séminaire de sensibilisation dans le cadre du lancement du Plan climat air énergie territorial (PCAET), en présence de Frédéric Cuillerier, président du PETR, Pauline Martin, présidente de la communauté de communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) et Thierry Bracquement président de la communauté de communes de la Beauce loirétaine (CCBL).

Accélérer la transition énergétique

Le plan climat doit permettre au territoire de mettre en place des ac-



ÉCOLOGIE. Michèle Mazy-Vilain, Pauline Martin, Thierry Bracquement et Frédéric Cuillerier réunis.

tions concourant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air, augmenter la production d'énergie renouvelable et favoriser l'adaptation au changement climatique.

Cette soirée a été l'occasion de faire le point sur le calendrier de la démarche et de présenter quelques éléments de diagnostic.

Animés par le bureau d'études BL Evolution, en charge de produire le plan climat des ateliers ont per-

mis aux participants d'aborder une vision prospective sur le climat et l'énergie : « Comment atteindre une empreinte carbone de deux tonnes de CO2 par habitant d'ici 2050 ? » (alors qu'elle est actuellement de dix tonnes) et « à quoi ressemblera le territoire exemplaire en 2050 ».

Un travail constructif pour s'adapter au changement climatique et accélérer la transition énergétique. Menée en partenariat

avec les deux intercommunalités, cette démarche associera les acteurs du territoire : entreprises, associations et habitants. Un site Internet dédié sera prochainement créé. On y trouvera des informations sur les étapes d'élaboration, ainsi qu'une enquête permettant de recueillir les observations et suggestions du grand public. ■

Pratique. Contact au PETR Loire Beauce, Thibault Maussire, au 02.38.46.01.70 ou à planclimat@paysloirebeauce.fr

La République du Centre – samedi 10 juin 2023

SAINT-AY

Transition énergétique : donnez votre avis !

Depuis le début d'année, en collaboration avec les Communautés de communes des Terres du Val de Loire et de la Beauce Loirétaine, le Pays Loire Beauce élabore un Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui requiert l'avis des habitants.

Une enquête a donc été lancée, cet été, auprès du public. Elle permet aux citoyens de donner leur avis en évaluant l'action des collectivités territoriales sur les thématiques du développement durable. Pour y accéder, rendez-

vous sur le site du Pays : www.paysloirebeauce.fr.

En complément, des ateliers seront organisés début 2024 afin d'aborder les actions à mettre en place pour mieux s'adapter aux changements climatiques.

Enfin, un forum de discussion a été mis en place

pour recueillir les avis et suggestions des habitants : <https://planclimat-paysloirebeauce.fr>. ■

Pratique. Informations auprès de Thibault Maussire, chargé de mission énergie-climat : 02.38.46.01.70 ou planclimat@paysloirebeauce.fr.

La République du Centre – lundi 11 septembre 2023

ARTENAY

Le nouveau site www.patrimoscopia.fr recense tous les trésors du territoire

Les membres du conseil de développement du Pays Loire-Beauce se sont réunis à la mairie d'Artenay, mardi 5 septembre, sous la présidence de Frédéric Pottecher.

Instance mutualisée avec la Communauté de communes de la Beauce loirétaine et celle des Terres du Val de Loire, le conseil de développement réunit des membres issus de la société civile (monde de l'entreprise, de la culture, du patrimoine, de l'agriculture, etc.). Il constitue un lieu de réflexions, d'échanges, de concertation et de propositions sur les orientations et les projets de développement du territoire.

Cette réunion a permis à l'association Racine du Pays Loire-Beauce de présenter son projet de site Internet. Issu d'un important travail de collecte et de valorisation des don-

nées du territoire, le site www.patrimoscopia.fr propose ainsi la géolocalisation et les informations pratiques de ses éléments patrimoniaux. Il s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux touristes. Ce projet a notamment été financé par le programme européen Leader, porté par le Pays Loire-Beauce.

Informer le public

Les membres du conseil de développement ont ensuite évoqué les axes de travail sur lesquels ils souhaitent s'investir : la place de l'arbre sur le territoire, la façon d'informer et de sensibiliser le public scolaire à la biodiversité ; la nécessité de mieux communiquer sur les aides techniques et financières disponibles pour les porteurs de projets et les communes (notamment la valorisation des bonnes pratiques et des retours d'expérience).

PAYS LOIRE BEAUCE ■ Plusieurs séances pour réduire son empreinte carbone

Des rencontres citoyennes

Les « Conversations Carbone » constituent une approche originale et conviviale pour accompagner les personnes vers un mode de vie plus sobre.

Dans le cadre du projet européen Life Let'sGO4Climate, qui vise à augmenter la production locale d'énergie renouvelable et diminuer la consommation énergétique, des citoyens du Pays Loire Beauce se sont formés à l'animation de « Conversation Carbone ».

Partage d'actions simples et concrètes

Le concept est arrivé en France il y a un peu moins de dix ans. L'idée est simple et accessible à tous. Par groupe de six à dix personnes, ces conversa-



CLIMAT. Les habitants du Pays Loire Beauce sont invités à suivre des « Conversations Carbone ».

ser pour participer à la transition. La devise : « faire face au défi climatique sans devenir dingue et en se faisant plaisir ».

La dynamique de groupe facilite le partage d'idées et la remise en question de ses habitudes. Désormais engagés pour la transition, ils recherchent des personnes motivées.

Sur le territoire du Pays Loire Beauce (communautés de communes des Terres du Val de Loire et de la Beauce loirétaine), cinq binômes se sont engagés à mener plusieurs cycles de conversations carbone.

Pratique. Pour les habitants souhaitant participer, les inscriptions sont gratuites et ouvertes à tous. Plusieurs cycles vont démarrer en octobre. Infos auprès de Thibault Moussier, au 02.38.46.01.70 ou à planclimat@paysloirebeauce.fr

tions permettent aux participants de prendre conscience des gestes du quotidien qu'ils peuvent réali-

La République du Centre – lundi 11 septembre 2023

La République du Centre – samedi 16 septembre 2023

SAINT-AY ■ Ils participent à un groupe de « Conversations carbone »

Pour changer les habitudes

À l'initiative du Pôle d'équilibre territorial et rural Pays Loire Beauce un groupe de « Conversations carbone » a été constitué à Saint-Ay et s'est réuni de mars à juin. Les participants se sont retrouvés jeudi pour un dernier échange.

C'est dans le cadre du programme européen Life « Ensemble pour le climat » que ces ateliers participatifs sont constitués. Objectif : sensibiliser à la sobriété énergétique pour favoriser des modes de vie durable.

Avec leurs facilitateurs, les participants au groupe de « Conversations carbone » sont revenus sur ce qui les a amenés à s'engager dans la démarche et les a mobilisés durant six séances, entre lesquelles ils se sont attachés à changer leur mode de vie.

L'envie de transmettre sans jugement

Ce qui les a motivés à s'engager : un ressenti puissant pour la problématique du changement climatique, la participation à de précédents groupes sur des thèmes voisins, la



CLIMAT. L'équipe de volontaires espère motiver de nouveaux participants.

volonté de disposer d'outils pour agir à leur niveau et transmettre leurs acquis, le besoin d'échanger et l'envie d'agir. Tout cela dans un esprit de bienveillance et sans jugement.

L'énergie, la mobilité, la consommation, l'alimentation ont été les thématiques abordées. Ils ont appris à mesurer leur consommation et leur impact carbone puis, à partir de leur propre bilan, ils ont réfléchi à ce qu'il était

possible de faire au quotidien pour réduire leur impact.

Certains ont réduit leur facture d'électricité après avoir observé les appareils continuant à consommer alors que la maison dort, d'autres ont modifié leur comportement en matière d'emballages ou se sont orientés vers la consommation de produits locaux. Mesurant les kilomètres parcourus chaque semaine, certains se sont fixé comme objectif de ne faire qu'un plein par mois.

Dans leur démarche, pas de prosélytisme mais, à la fin, l'envie de transmettre ce qu'ils ont découvert et ce qu'ils ont réussi à mettre en œuvre. La constitution de nouveaux groupes de « Conversations carbone » est en projet ; tous espèrent que d'autres auront envie de s'engager et que la démarche pourra ainsi essaimer.

Pratique. Contact : PÉTR Pays Loire Beauce, 2 rue du Général-Lucas à Saint-Ay ; sur paysloirebeauce.fr ou 02.38.46.01.70.

La République du Centre – mardi 3 octobre 2023

SOUGY

Le territoire a établi son diagnostic environnemental

Réunis à Sougy sous la présidence de Frédéric Cuillierier, les élus du Pays Loire-Beauce ont assisté, mercredi, à la réunion du comité syndical.

Le diagnostic du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ayant été lancé en juin, les premiers éléments y ont été présentés. Au total, le territoire consomme 2.786 GWh d'énergie par an, soit 42 MWh/an et par habitant (contre 25 au niveau national). Il émet chaque année 751.000 tonnes de CO₂ (soit près de 11 tonnes par habitant). 47 % de l'énergie consommée provient de produits pétroliers, rendant le territoire très dépendant de l'étranger.

En matière de consommation, le transport routier est le plus gourmand puisqu'il consomme 40 % de l'énergie totale. Enfin, avec une production

d'énergie de 411 GWh, le territoire est autonome à 15 %.

Pour limiter le réchauffement climatique à 2°C et s'inscrire dans les accords de Paris, le territoire devra définir, d'ici à 2050, des actions permettant de diviser par six les émissions carbone (2 tonnes par habitant) et avoir une énergie 100 % renouvelable.

Biodiversité et sobriété

Les élus ont ensuite validé les contours du programme Leader 2023-2027, axé sur la biodiversité et la sobriété énergétique. Doté de plus de 800.000 euros, il doit accompagner l'émergence de projets.

Enfin, le programme du Festival BiodiverCiné a été présenté. Celui-ci se tiendra le 2 novembre à Lailly-en-Val, le 8 novembre à Cercottes et le 12 janvier à Beauce-la-Romaine.

La République du Centre – lundi 9 octobre 2023

■ PAYS LOIRE BEAUCE

837.000 euros de fonds européens

En 2022, le Pôle d'équilibre territorial et rural Pays Loire Beauce a répondu à un appel à projets de la Région, afin de déployer localement les fonds européens « leader » pour la période 2023-2027. Des fonds visant à soutenir une stratégie locale construite par des acteurs locaux.

Cette stratégie, intitulée « Transitions écologique, énergétique et participation citoyenne : le Pays Loire Beauce s'engage ! », se décline en plusieurs thématiques comme la biodiversité et le changement climatique, la sobriété énergétique, la culture, l'agriculture et le tourisme.

La Région a sélectionné le Pays Loire Beauce en lui accordant 837.000 euros de crédits. Il appartient au comité de programmation « leader », qui s'est réuni une première fois le 10 octobre, de sélectionner les projets qui pourront bénéficier des crédits disponibles.

Composé à majorité de membres issus de la société civile (patrimoine, agriculture, culture, mobilité...), ce comité s'assurera de la cohérence des projets soutenus avec les axes stratégiques et les fiches-actions du territoire qui vont encadrer les nouveaux projets innovants et fédérateurs du territoire.

Les projets soutenus permettront de restaurer et gérer les écosystèmes dans leur diversité ; favoriser le développement de filières locales environnementales ; développer la sobriété énergétique et les énergies renouvelables en faveur d'une transition décarbonnée ; valoriser le terroir par l'alimentation locale et le tourisme durable ; accompagner une culture de proximité et une participation citoyenne en faveur des transitions durables et rurales. ■

➤ **Renseignements.** Auprès de Pavlos Foussekis, chargé de mission « leader » au PEIR Pays Loire Beauce, au 02.38.46.01.70.

La République du Centre – lundi 16 octobre 2023

■ PAYS LOIRE BEAUCE

L'arbre au cœur des ambitions

Le conseil de développement du pays Loire Beauce s'est réuni à Saint-Ay. Installé en mai dernier, il réunit des membres de la société civile (entreprise, culture, patrimoine, agriculture...) et a défini ses axes de travail : la place de l'arbre sur le territoire, la sensibilisation des scolaires à la biodiversité.

Un jardin partagé au collège de Cléry ?

Le conseil a entendu Hugues Sicard, président d'Arbres en Beauce, dont l'objectif est de promouvoir la place de l'arbre dans le territoire, et son rôle en matière de biodiversité, stockage carbone, structuration du paysage, et échanges entre les habitants. « Les arbres font partie du patrimoine local

et sont facteur d'identité. Ils contribuent à adapter les plantations au réchauffement climatique. »

Cléry-Saint-André en transition a présenté son projet de jardin partagé au collège de Cléry. Ce travail bénévole mobilise les collégiens sur les questions de biodiversité, de faune, de flore, d'alternance des saisons. Support pédagogique, le jardin leur offre la possibilité de mieux connaître le fonctionnement du vivant et peut susciter des vocations.

Les échanges se sont poursuivis sur des partenariats pour sensibiliser les scolaires à la biodiversité, sur le recensement et la valorisation des arbres remarquables du pays, et sur la valorisation des graines locales. ■

La République du Centre – mardi 7 novembre 2023

LAILLY-EN-VAL ■ Le festival ludique, artistique et scientifique a débuté jeudi

L'arbre, sujet de BiodiverCiné

Le festival BiodiverCiné a été lancé jeudi, sur le thème de l'arbre. L'objectif de cette troisième édition est de sensibiliser le public aux enjeux locaux de la biodiversité.

C'est à Lailly-en-val qu'a démarré, jeudi, le festival BiodiverCiné sur la thématique de l'arbre. L'objectif de cette troisième édition du festival, initié par le Pays Loire-Beauce et cofinancé par l'Union européenne, est de sensibiliser le public aux enjeux locaux de la biodiversité de manière ludique, artistique et scientifique.

Avec la pièce des Fous de Bassan, Auprès de mon arbre

La soirée a commencé par la projection de cinq courts métrages de fiction



ÉCHANGES. Les Laillylois sont venus en nombre assister à la première soirée de projections et de théâtre.

et d'animation, réalisés avec le soutien de partenaires techniques, Valimage et Ciclic. Ils mettent en lumière le rôle essentiel de l'arbre dans l'environnement, la protection et le

développement de la biodiversité, notamment dans un contexte de réchauffement climatique. Véritable écosystème à lui seul, l'arbre abrite de nombreux organismes vivants, il four-

nit des zones d'ombre et abaisse la température en cas de fortes chaleurs, il piège le carbone, réduit la pollution sonore et prévient l'érosion des sols. Autre temps fort de la soirée, la pièce de la compagnie balgentienne Les Fous de Bassan !, Auprès de mon arbre, a abordé le sujet sur le mode humoristique.

La projection des courts métrages et la pièce, vivement applaudies, ont été entrecoupées par des moments d'échanges avec les différents partenaires, Valimage, Loiret Nature Environnement, Hommes & Territoires et Fredon. ■

RENDEZ-VOUS

Cercottes. Mercredi 8 novembre à 18 h 45, salle de l'Orée-des-marronniers, 52 rue Nationale.
Beauce-la-Romaine. Vendredi 12 janvier à 18 h 45, salle Marcel-Brisset, rue de la Libération, à Ouzouer-le-Marché.

La République du Centre – lundi 6 novembre 2023

FAY-AUX-LOGES ■ Un système innovant installé au gymnase Émile-Charreire

Un chauffage économe

Le gymnase Émile-Charreire de Fay-aux-Loges est doté d'un chauffage en géothermie sur sondes, qui permet de réaliser des économies.

Un chauffage en géothermie sur sondes a été mis en service, il y a trois semaines, au gymnase Émile-Charreire de Fay-aux-Loges. Les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) Forêt Orléans Loire Sologne et Pays Loire Beauce, avec la mairie, ont organisé, une visite de l'installation, jeudi.

Le projet est réalisé dans le cadre du contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables. Porté par les territoires ruraux de l'Orléanais (composé des PETR cités ci-dessus, de la communauté de communes des Portes de Sologne, retenus dans le cadre de d'un appel à projets lancé par l'Ademe et la région Centre-Val de Loire), ce



DÉCOUVERTE. Les visiteurs ont découvert le système qui permettra à la commune de réaliser plus de 78 % d'économies.

contrat a été signé en 2022. Il vise à développer les énergies renouvelables thermiques auprès des collectivités, entreprises, agriculteurs, bailleurs sociaux, hôtels, campings...

Le maire de Fay-aux-Loges, Frédéric Mura, a rappelé que la municipalité a fait le choix de la géothermie sur sondes à la suite d'une étude menée dans le

cadre des travaux de rénovation du gymnase qui était devenu une passoire énergétique. « Cette technologie était la plus appropriée », affirme-t-il. « Elle permettra de chauffer et refroidir l'équipement sportif, mais aussi la salle polyvalente voisine. Seize sondes ont été forées sur une partie du parking, à 90 mètres de profondeur »,

détaille l'élu.

Selon lui, « il était nécessaire de changer notre chaudière au gaz pour réaliser des économies, dont l'estimation atteint plus de 78 %. Le chantier extérieur et intérieur du gymnase, qui est aussi transformé esthétiquement parlant, est réalisé, en grande partie, avec des matériaux biosourcés. »

Coût : 600.895 euros

Des panneaux solaires seront installés en auto-consommation afin d'alimenter les bâtiments communaux en périphérie. Une VMC double flux sera mise en place à la salle polyvalente pour le renouvellement de l'air.

Le coût de la géothermie s'élève à 600.895 euros. Il comprend la plomberie, la VMC du gymnase, la mise en place d'un champ de sondes et le remplacement de la centrale de traitement de l'air de la salle polyvalente. ■

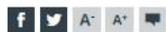
La République du Centre – lundi 13 novembre 2023

Gidy Pour atténuer le changement climatique

Publié le 19/11/2023



Les acteurs ont permis d'évoquer des actions sur le territoire. © Droits réservés



+ S'ABONNER

Mercredi, les élus, agents, partenaires et membres issus de la société civile se sont réunis au Gidéum pour échanger et esquisser une stratégie pour le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Loire Beauce. Ce plan climat doit définir une trajectoire permettant d'atteindre une émission moyenne de deux tonnes de CO₂ par habitant en 2050.

Agriculture, industrie, habitat...

Venus à cette réunion à vélo d'Orléans et de Vendôme, illustrant la possibilité d'une alternative à la voiture, les membres du bureau d'études BL Évolution ont animé trois ateliers autour des sujets de l'agriculture, de l'industrie, de l'habitat et l'urbanisme et des mobilités. Les participants ont souligné la difficulté à atteindre certains objectifs. Par exemple en matière d'installation d'énergie renouvelable : celle-ci est possible et indispensable pour décarboner l'économie (et limiter nos importations) mais se heurte parfois à une difficulté d'acceptation sociale.

Le résultat issu des réflexions communes permet néanmoins d'esquisser une stratégie s'inscrivant dans une limitation du réchauffement climatique. Une stratégie qui sera débattue lors du comité syndical de décembre puis actée début 2024. Un programme d'actions sera alors imaginé collectivement pour préciser la façon dont vont se décliner localement les objectifs.

Pour infos, Le diagnostic du PCAET est disponible sur le site www.paysloirebeauce.fr

La République du Centre – dimanche 19 novembre 2023

LIRE LE JOURNAL



LES + PARTAGÉS

- Enseignement** "C'est une situation totalement unique" : pourquoi une professeure de mathématiques du Loiret a-t-elle été privée de son salaire ?
- Justice** Le père de famille qui avait menacé de décapiter un enseignant à Clermont-Ferrand condamné à six mois de prison ferme
- Intempéries** Toitures arrachées, écoles confinées, foyers sans électricité... Les dégâts de la tempête Frederico
- Faits divers** Un chasseur a-t-il découvert le crâne d'une nouvelle victime d'Emile Louis

PAYS LOIRE BEAUCE

La transition énergétique au cœur du contrat régional 2023-2029

Réunis à la salle Alain-Corneau de Meung-sur-Loire, sous la présidence de Frédéric Cuillerier, les élus du Pays Loire Beauce ont tenu une réunion du comité syndical la semaine dernière.

Frédéric Cuillerier a informé les élus que le Contrat régional de solidarité territoriale (CRST) a été voté par les élus régionaux fin novembre, pour un total de 8,6 millions de subventions destinés au territoire sur la période 2023-2029. Plus de la moitié de ces crédits est orientée vers des projets de transition : isolation des bâtiments, soutien à la géothermie, développement des circuits courts, des pistes cyclables, réhabilitation de friches, développement de la biodiversité...

Il a également informé les élus de la signature de la convention Leader avec François Bonneau, président de la Région, le 12 décembre pour un total de 830.000 euros sur 2023-2027. Ces crédits serviront à des projets de biodiversité, de stockage carbone, de sobriété énergétique...

Enfin, le contrat de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie) mené

en partenariat avec le PETR Forêt d'Orléans a permis de soutenir six projets pour un total de 1.100.000 euros de subvention de l'Ademe pour les territoires ruraux de l'Orléanais.

La stratégie climat air énergie en débat

En cohérence avec ces leviers financiers, les élus ont échangé sur les axes stratégiques du plan climat air énergie territorial (PCAET). Ont, notamment, été évoqués le développement du covoiturage et le rabattement des communes vers les gares en matière de mobilité, le développement d'une culture de la sobriété et la rénovation de l'habitat en matière énergétique, la nécessité de renforcer une offre de circuit court en matière alimentaire, le soutien aux filières de réemploi des objets et des matériaux et l'objectif d'allier la préservation des sols avec de nouvelles formes d'urbanisme sobre en foncier. En matière agricole, le concept d'agriculture régénérative peut permettre à la fois de renforcer le stockage carbone des sols et d'améliorer le rendement des productions. ■

La République du Centre – mercredi 20 décembre 2023